



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 21 août 2017 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 20h00.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny
Antoinette Boilard-Lord
Chantal Lebel
MM. Jules Ferland
David Ferguson

Était absent : M. Roger McGrath

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2017 - 08 - 017 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Taxation protection incendie – campings privés
4. Règlement 2017-006 relatif à la location de la salle communautaire
5. Centre communautaire - changement des serrures
6. Garvex – offre de service alarmes
7. État d'avancement des projets dans le cadre des programmes TEQC, RIRL, PAARRM, FAIR, FDT...
8. Rénovation du bureau municipal et de la salle du conseil
9. Remplacement du système d'épuration du Centre F. P. Adams
10. Entrepôt municipal
11. FAIR 2016/2017
12. Aménagement du terrain de soccer
13. Entretien et réparation des chemins municipaux
14. Réfection du chemin Sillars
15. Réaménagement de l'écocentre
16. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 21 août 2017
soit accepté tel que présenté.

2017 - 08 - 018 Période de questions

Aucun contribuable n'est présent.

Résolution n° 2017 - 08 - 019 Taxation protection incendie – campings privés

CONSIDÉRANT QU' un décompte des sites de campings saisonniers a été fait
conjointement par les Municipalités du canton de Ristigouche Partie
Sud-Est et de Pointe-à-la-Croix ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est révisé la taxation de protection incendie des campings privés en fonction du nombre de sites constatés lors de la visite de terrain du jeudi 10 août 2017.

Avis de motion **2017 - 08 - 020** **Règlement 2017-006 relatif à la location de la salle communautaire**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Brigitte Kenny que le règlement n° 2017-006 relatif à la location de la salle communautaire sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est.

Résolution n° **2017 - 08 - 021** **Centre communautaire - changement des serrures**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est a repris la gestion de la salle communautaire ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est procède au changement des serrures des portes de la salle communautaire du Centre F. P. Adams.

2017 - 08 - 022 **État d'avancement des projets dans le cadre des programmes TEQC, RIRL, PAARRM, FAIR, FDT...**

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire trésorier présente l'état d'avancement des différents projets de la municipalité, rappelle les échéances de chacun d'eux et souligne l'importance de respecter les délais prescrits par les ministères et organismes concernés.

Résolution n° **2017 - 08 - 023** **Rénovation du bureau municipal et de la salle du conseil**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est souhaite procéder à la rénovation du sous-sol du Centre communautaire F. P. Adams comprenant notamment la salle du conseil et le bureau municipal ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord
Et RÉSOLU à l'unanimité

QU' un comité composé de M. Jules Ferland, Mme Chantal Lebel, M. David Ferguson, conseillers municipaux, M. Hervé Esch, directeur général et M. Serge Ouellette, employé municipal soit créé afin de présenter au conseil des propositions de réaménagement de cet espace ;

QUE ce comité s'adjoigne les services d'une consultante en design d'intérieur.

Résolution n° **2017 - 08 - 024** **Remplacement du système d'épuration du Centre F. P. Adams**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est souhaite procéder au remplacement du système d'épuration des eaux usées du Centre communautaire F. P. Adams ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises ont été contactées afin de procéder à une étude technique à cette fin, soit Pesca Environnement de Carleton-sur-Mer et GHD Consultant de Matane ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit acceptée l'offre de service la moins coûteuse des deux dès réception de celles-ci.

2017 - 08 - 025 Entrepôt municipal

Le projet sera étudié en réunion de travail.

2017 - 08 - 026 FAIR 2016/2017

Aucune résolution n'est à prendre sur ce sujet.

Résolution n° 2017 - 08 - 027 Aménagement du terrain de soccer

CONSIDÉRANT les soumissions reçues afin de finaliser les travaux d'aménagement du terrain de soccer de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit acceptée l'offre de service des Entreprises A. Lagacé et Fils (1987) Inc. pour un montant de 1 920,00 \$ plus taxes ;

QUE soit acceptée l'offre de service de l'entreprise Excavation Michel Savoie pour un montant de 2 100,00 \$ plus taxes ;

Résolution n° 2017 - 08 - 028 Entretien et réparation des chemins municipaux

CONSIDÉRANT les soumissions reçues afin de procéder à la réparation des chemins de St-Étienne et Kempt ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit acceptée les offres de service des Entreprises A. Lagacé et Fils (1987) Inc. pour un montant total de 2 882,50 \$ plus taxes.

Résolution n° 2017 - 08 - 029 Réfection du chemin Sillars

CONSIDÉRANT l'accord de principe du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre de volet Redressement des Infrastructures routières locales pour la réfection du chemin Sillars ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'offre de service n° 15056-2 de Arpo Groupe-Conseil relative aux plans et devis pour la réfection du chemin Sillars d'un montant de 21 700,00 \$ avant taxes soit acceptée ;

QUE cette étude soit financée à même le fonds de roulement de la municipalité.

Résolution n° 2017 - 08 - 030 Réaménagement de l'écocentre

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est souhaite procéder au réaménagement de son écocentre ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'offre de service n° 17350-1 de Arpo Groupe-Conseil relative au concept d'aménagement de l'écocentre d'un montant de 5 020,00 \$ avant taxes soit acceptée.

Résolution n° 2017 - 08 - 032 Levée de l'assemblée

À 20h43, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier